



Contribuer à la démocratie : renforcer les capacités pour répondre aux besoins des parlementaires en matière d'information et de savoir

**16 octobre 2008
Genève (Suisse)**

Aide-mémoire

Cette activité d'une journée permettra de partager des points de vue sur les défis que doivent relever les parlements pour obtenir l'information et le savoir dont ils ont besoin pour fonctionner de façon efficace. Axée sur les besoins changeants des parlementaires, le rôle que peuvent jouer les services de bibliothèque et de recherche, et l'élaboration de bonnes pratiques, elle sera utile aux parlementaires, aux secrétaires généraux et aux responsables des services de bibliothèque et de recherche.

L'accès à de l'information fiable et opportune est essentiel au bon fonctionnement des assemblées démocratiques. Dans le cadre de leur fonction de législation, les parlementaires ont besoin d'information pour surveiller les problèmes, élaborer des solutions stratégiques, prédire les conséquences et influencer la prise de décisions du gouvernement. Dans le cadre de leur fonction de supervision du pouvoir exécutif, ils ont besoin d'information pour évaluer le succès des programmes en cours et en cerner les points faibles.

Les bibliothèques parlementaires et les services de recherche doivent comprendre les besoins de leurs clients afin d'être en mesure de leur fournir de l'information spécialisée qui aidera considérablement les parlementaires, qui travaillent sous une forte pression et disposent de très peu de temps. Ces services contribuent à l'efficacité du parlement en fournissant de l'information sérieuse, indépendante et non partisane. Les parlementaires apprécient de plus en plus les services de bibliothèque et de recherche spécialisés. Les moteurs de recherche et d'autres sources donnent accès à une quantité croissante d'information, mais bien souvent, ceux qui fournissent l'information le font dans le but de promouvoir un certain point de vue ou une ligne de conduite particulière. L'information provenant d'une source fiable est de plus en plus recherchée.

L'information indépendante est probablement encore plus importante pour les parlementaires dans les nouvelles démocraties et économies, où le gouvernement peut être le gardien de l'accès à l'information utile à l'élaboration de politiques et où les sources d'information non gouvernementales sont rares. Lorsque le gouvernement est la seule source d'information ou

que l'information accessible n'est pas transparente, la capacité des parlementaires d'obliger le gouvernement à rendre des comptes est limitée, et il peut s'ensuivre un déséquilibre entre les pouvoirs législatif et exécutif.

Au cours des vingt-cinq dernières années, les parlementaires ont multiplié leurs demandes pour des services d'information plus pointus, notamment des analyses d'experts et la synthèse de l'information. Il y a aussi une plus grande concurrence avec les agents politiques et les organisations qui offrent leur version de l'aide en matière d'information et de mise au courant au moyen de campagnes de communication intensives. C'est tout un défi pour les parlementaires que de s'y retrouver dans cette avalanche d'information.

De tout temps, le rôle des bibliothèques parlementaires a comporté la collecte, le catalogage et la conservation de documents, de même que la prestation de services d'information. Au cours des dernières décennies, ces services ont beaucoup évolué dans de nombreuses régions, parallèlement aux nouvelles technologies d'information et de communication, qui ont fondamentalement changé la façon dont les parlements assurent la gestion du savoir et de l'information.

Certaines bibliothèques parlementaires et certains services de recherche se sont bien adaptés à ce nouvel environnement en créant des produits et des services d'information pratiques et axés sur le client qui prévoient les besoins de la clientèle, de même que des programmes de formation qui aident les parlementaires à avoir accès à l'information et à s'en servir. À ces services s'ajoutent souvent d'autres fonctions d'information et de documentation, comme les programmes de sensibilisation du public, l'archivage numérique des délibérations parlementaires et le dépouillement des médias.

D'autres services de bibliothèque et de recherche ont conservé le rôle plus traditionnel de fournisseur de livres, de journaux et de documents et n'ont peut-être pas la capacité, les ressources ou le soutien institutionnel nécessaires pour mettre en place un modèle de service amélioré. Les nouveaux services dans les États sortant d'un conflit et dans certaines nouvelles démocraties peuvent éprouver des problèmes plus graves en matière de ressources.

Le défi est l'élaboration de stratégies qui appuient l'évolution des bibliothèques parlementaires et des services de recherche afin qu'ils offrent une valeur ajoutée à leurs clients. En adoptant de nouvelles méthodes et technologies en gestion de l'information, ces services peuvent représenter une partie de la solution à l'avalanche d'information et aux problèmes de responsabilité et de qualité des mesures législatives. L'objectif, que certains services ont déjà atteint, consiste à renforcer la capacité d'offrir un appui soutenu et adapté aux exigences précises des parlementaires en matière d'information.